

Responsable de la section natation

Vice-président du comité central du club

Devoirs :

- surveiller l'ensemble de la section et en référer au comité central
- établir et assurer le suivi des missions du club et objectifs des groupes en accord avec les responsables des groupes
- définir la structure de la section et s'assurer du respect des responsabilités tel que décrit dans le cahier des charges.
- maintenir le cahier des charges en accord avec le comité natation
- organiser, convoquer et présider les séances des Commissions techniques et Commissions d'organisation des manifestations de la natation
- assister les chefs techniques dans la prise de décisions
- conseiller et assister les entraîneurs et moniteurs
- établir et surveiller le budget de la section en accord avec la direction du club
- représenter la natation : au comité central du club, au comité romand de la FSN et à l'Assemblée des délégués de la FSN
- décider en accord avec les Commissions techniques et le responsable des manifestations des concours à organiser par le club

Administration et comptabilité auprès du secrétariat général du LN.

Représentant des parents

Rôle : Cette position permet de valoriser les intérêts des parents dans une position externe au comité central, assurant ainsi un discours collaboratif.

La sélection du candidat est basée sur les critères suivants :

- Parent d'un nageur du club
- Élu à l'assemblée générale, et ce pour 2 ans

Devoirs :

- représenter les intérêts des parents lors de réunions avec le comité de natation (VP natation, chefs techniques, entraîneurs)
- faciliter les relations et communications entre les membres des comités (comité central du club et comité de natation) et les parents de nageurs
- offrir un point de convergence, une vision globale, des intérêts des parents, et ce, de tous les groupes (école, formation et compétition)

Si vous êtes intéressés, veuillez le manifester en envoyant un email à rh@lausannenatation.ch

Juillet 2011